

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 31 (1984)
Heft: 1-2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NEUCHÂTEL

Sous le titre «Faisons connaître notre confiance en l'efficacité de la protection civile en guerre nucléaire comme aussi en guerre conventionnelle», le président de l'Association cantonale neuchâteloise, M. D. Borel, a donné une déclaration introductive à l'Assemblée générale 1983. Voici les réflexions de M. Borel.

«On perçoit, ces temps-ci, deux sortes de tentatives pour mettre en doute, dans l'esprit de nos concitoyens, l'utilité de notre protection civile et, notamment, l'efficacité de nos abris modernes ou plus anciens.

L'une se reflète dans un rapport publié sous l'autorité de l'Organisation mondiale de la santé, où sont influents les Etats qui, justement, n'ont pas fait d'efforts sérieux pour mettre leur population à l'abri des effets de conflits armés. On peut donc comprendre qu'ils soient portés à laisser entendre que les abris qu'ils ont omis d'aménager ne servent pas à grand-chose; c'est une manière d'éluder leurs responsabilités; elle ne devrait pas leurrer les intéressés.

L'autre provient de milieux pacifistes. Ils laissent entendre que seule est plausible la guerre nucléaire la plus forcenée, avec usage de projectiles que l'on fait éclater au sol, afin qu'ils produisent une radioactivité persistante et qui écrasent tous les abris préparés. A cela, il faut répondre, qu'à notre connaissance, les efforts de ceux qui disposent d'armes nucléaires consistent à se munir de projectiles produisant le moins de radioactivité possible, éclatant donc en l'air, et destinés essentiellement à toucher les troupes adverses en évitant de se priver de toute liberté d'action en provoquant des destructions et une forte radioactivité.

Il est vrai que, si un projectile nucléaire faisait explosion juste au-dessus d'un abri de protection civile, celui-ci risquerait d'être écrasé. Mais tous les autres, même très voisins, résisteraient et protégeraient les personnes qui s'y trouveraient, alors qu'elles périraient si elles restaient en surface. Il y a aussi de sérieuses raisons de penser que le recours à l'arme nucléaire serait une décision si grave que les chefs d'Etats s'efforceraient vraiment de l'éviter, cela dans leur propre intérêt global. Il est donc plausible que, si des puissances en mal d'hégémonie se laissaient aller à l'emploi des armes, elles le feraient avec des moyens conventionnels.

Donc, si notre pays devait être mêlé à de tels affrontements, notre armée

aurait à se battre pour faire respecter notre indépendance, nos libertés, notre territoire. Il faudrait alors qu'elle puisse le faire dans les meilleures conditions possible, c'est-à-dire sans être entravée moralement et matériellement par la présence, sur le champ de bataille, de notre population exposée aux coups. Or, c'est justement grâce à l'existence de nos innombrables abris que la population pourrait se terrer pendant que les armées s'affronteraient en guerre conventionnelle sur notre territoire et survivre décemment grâce aux membres de tous les organismes de protection civile, formés et instruits par nos communes avec le sérieux et l'élan qu'il est réconfortant de rencontrer partout.

Ne doutons donc pas de la nécessité et de l'efficacité de notre protection civile en guerre conventionnelle déjà, et faisons-le savoir autour de nous.

Denis Borel

ST. GALLEN

Die Gemeinden Mogelsberg, Oberhelfenschwil, Brunnadern, St. Peterzell und Hemberg bilden seit 1975 die regionale Zivilschutzorganisation Neckertal. Die Organisation wird geführt von einer Kommission unter der Leitung von Gemeindeammann Hans Bütikofer. Regionalchef ist Adolf Fäh, Furt, Gemeinde Mogelsberg. An der diesjährigen Dezembersitzung durfte von einem erfreulichen Stand in personeller und organisatorischer Hinsicht Kenntnis genommen werden. Von einem Sollbestand von 456 Schutzdienstpflichtigen sind auf Ende 1983 bereits 207 Angehörige des Zivilschutzes ausgebildet. Die ganze Region mit 5250 Einwohnern und einer Fläche von rund 82 km² ist unterteilt in 5 Blockbereiche und 13 Blöcke. In diesen Blöcken sind Mehrzweckgruppen eingesetzt, die zu einem beachtlichen Teil bereits ausgebildet sind. Daneben verfügt der Regionalchef in den beiden Sanitätsposten über 2 Sanitäts-

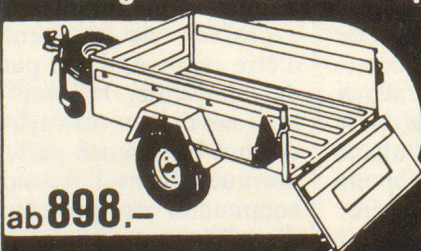
postenzüge und 2 Brandschutz-Pionierzüge sowie 3 selbständige Löschgruppen. Auch hier ist rund die Hälfte des notwendigen Personals bereits ausgebildet.

In baulicher Hinsicht sind neben 4 örtlichen Kommandoposten ein regionaler Kommandoposten, 2 Bereitstellungsanlagen und 2 Sanitätsposten geplant. 3 örtliche Kommandoposten sind bereits erstellt. Der regionale Kommandoposten wird in Zusammenarbeit mit dem Mehrzweckgebäude Brunnadern derzeit geprüft. Im Zusammenhang mit dem Neubau der Turnhalle beim Oberstufenzentrum Necker werden eine Bereitstellungsanlage, der Sanitätsposten für die Gemeinde Mogelsberg und öffentliche Schutzräume realisiert. Baubeginn soll Mitte Februar 1984 sein. Aus der Sicht des Zivilschutzes wäre zwar ein Baubeginn im Herbst 1983 noch möglich gewesen; aus verschiedenen Gründen ist aber darauf verzichtet worden. Im geplanten Mehrzweckgebäude St. Peterzell wird eine weitere Bereitstellungsanlage und ein örtlicher Kommandoposten geplant. Nach Realisierung dieser öffentlichen Bauten, die alle in einem aktuellen Stadium sind, werden die notwendigen Organisationsbauten erstellt sein.

Auch wird eine beachtliche Menge Zivilschutzmaterial zentral in Mogelsberg gelagert. Dazu gehören auch rund 6,5 Tonnen Überlebensnahrung für die Bevölkerung. In den letzten Jahren sind auch laufend neue Schutzraumplätze erstellt worden. In der Gemeinde Mogelsberg werden bereits seit 1973 die Vorschriften über die Schutzraumbaupflicht angewendet. Heute sind allein in der Gemeinde Mogelsberg für 80% der ganzen Bevölkerung neue belüftete Schutzraumplätze vorhanden. Darin inbegriffen sind über die Gemeinde verteilt drei grössere öffentliche Schutzräume in Hoffeld, Mogelsberg-Dorf und Necker.

PW-Anhänger für jeden Zweck

Verlangen Sie unseren Spezialkatalog



ab 898.-

01/850 21 11

erwin kapp AG

Auto- u. Industriebedarf, 8155 Nassenwil